



Séance du 06 novembre 2024

Nombre de membres en exercice : 26
Date de la convocation : 29 octobre 2024
Date d'affichage : 12 novembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, et le six novembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Marie-Claire FAIVRE, Maire

Etaient présents : Mmes et MM. M. JACOBBERGER – B. PY – T. SEGUIN – G. BRIOT adjoints – S. COLLILIEUX – F. LUPFER – C. HOTTINGER – R. KIFFER – P. PARISOT – V. TRARI-MEDJAOUI – S. LAMBERT – T. SCHLUMBERGER – B. GRANDJEAN – O. HOUILLOIN – M. FAIVRE – A. IPPONICH

Pouvoirs : Y. TESTON donne pouvoir à T. SEGUIN – G. SALVI donne pouvoir à G. BRIOT – C. LAMBOLEY donne pouvoir à B. PY – M. BONNET donne pouvoir à M.C. FAIVRE – M. HEQUET donne pouvoir à A. IPPONICH – S. TETOT donne pouvoir à R. KIFFER

Absent excusé : D. RANOUX

Absents : C. AMAROT-HOUSSARD – P.E. PHEULPIN

Philippe PARISOT a été désigné secrétaire de séance

DCM 2024/11/88

Emprunts 2024

Madame le Maire rappelle que le budget prévisionnel prévoyait la contractualisation d'un emprunt de 800 000 €. Après étude des différentes propositions, les membres de la commission finances proposent de souscrire un emprunt de 600 k€ amortissable sur 15 ans et un crédit relais de 200 k€ sur 36 mois en attente des subventions.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- de contracter auprès de la banque populaire Bourgogne Franche-Comté un emprunt dont les caractéristiques sont les suivantes :
 - Montant : 600 000 €
 - Durée : 15 ans
 - Taux fixe : 3.36 % avec des échéances constantes
 - Périodicité : Annuelle
 - Frais de dossier : 720 €
- de contracter auprès du crédit agricole un emprunt dont les caractéristiques sont les suivantes :
 - Montant : 200 000 €
 - Durée : 36 mois
 - Taux variable : index Euribor 3 mois + marge 0.50 % (valeur de 3.215 % au 14/10/2024)
 - Frais de dossier : 300 €
- Fait et délibéré, les an, mois et jour que dessus.
- Ont signé au registre les membres présents.

Le Maire,
Marie-Claire FAIVRE

